

Elections municipales

15 et 22 mars 2026



INFOS aux électeurs

- **Procuration** : Vous êtes absent ? Rendez-vous sur maprocuration.gouv.fr et faites valider votre demande à la Gendarmerie de Guebwiller. Attention une seule procuration par électeur.
- **Ouverture des bureaux de vote** : les dimanches 15 et 22 mars 2026 de 8h à 18h.
- **Lieux de vote** : le Cercle, rue du 5 février et la salle de gymnastique, rue de l'Ecole.
- **Jour du vote** : se munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité. En cas de perte de la carte d'électeur la pièce d'identité est suffisante.
- **Bulletin de vote** : panachage, rayure et signe distinctif = bulletin nul.
- En votant pour une liste, l'électeur choisit ses conseillers municipaux et ses délégués à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG).



LETTRE aux buhloises et buhlois

NOTRE PROGRAMME



Buhl, le 13 février 2026

Chères buhloises, chers buhlois,

pour ce nouveau mandat, le principe qui nous guidera reste le même que celui qui a prévalu de 2020 à 2026 : nous voulons continuer à améliorer notre cadre de vie.

Cela passe par des mesures concrètes, en termes d'aménagements et de services à la population, mais aussi et surtout par la préservation de nos valeurs partagées.

Dans un monde incertain, la commune reste un repère essentiel apportant la stabilité, la solidarité et du bon sens.

Nous avons la chance, à Buhl, de pouvoir compter sur de fortes implications citoyennes, à travers une vie associative dynamique et la présence de nombreux services de proximité.

Notre commune est épargnée par les phénomènes qui touchent malheureusement nombre de nos concitoyens : violence, trafics de toutes sortes, atteintes aux personnes. Notre village se développe en préservant les équilibres entre les générations, entre les habitants de longue date et les nouveaux arrivants. A cet égard, notre jumelage avec Vallesaccarda permet également de faire perdurer le lien avec les familles italiennes qui ont rejoint le village il y a plus de 80 ans.

Bref, il fait bon vivre à Buhl, au cœur du Florival.

Nous poursuivons notre action en restant attentifs à l'évolution de la situation financière de l'Etat et en espérant qu'elle ne se traduise pas par une diminution sensible des dotations versées aux communes.

Nos décisions seront marquées par la prise en compte des capacités financières de notre budget et je m'engage à poursuivre une évolution mesurée de la fiscalité.

La démarche consistera à consolider les actions engagées depuis six ans dans les différents domaines de la gestion de notre commune.

L'amélioration de nos équilibres budgétaires, la diminution de la dette et la stabilité de la fiscalité nous offrent la possibilité de développer nos infrastructures de manière raisonnable et maîtrisée.

Ces projets, sont élaborés en ayant toujours à l'esprit l'intérêt général, le bien-être et la sécurité de nos concitoyens.

Nous y parviendrons avec votre soutien et celui de mon Equipe engagée, déterminée et optimiste, car là où il y a une volonté, il y a un chemin...

Vous trouverez ci-après, les orientations et les projets que nous souhaitons développer dans le mandat à venir.

Ensemble, continuons,
fidèlement votre

Yves Coquelle



NOUS SUIVRE

ensemble-buhl2026.fr [ensemblebuhl2026](https://www.facebook.com/ensemblebuhl2026)

ensemblebuhl2026@gmail.com



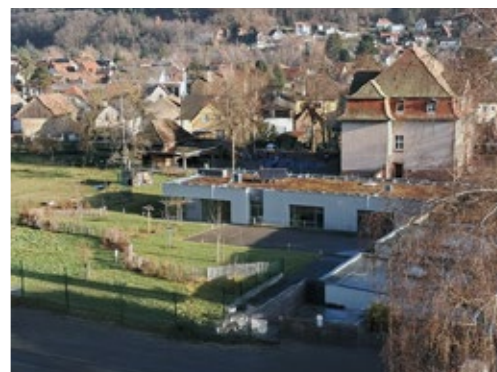
Elections municipales

15 et 22 mars 2026



Aménagements urbains, équipements, valorisation du patrimoine.

- Continuer à inscrire une dotation budgétaire annuelle dédiée à l'entretien de la voirie et des espaces publics.
- Poursuivre la sécurisation des rues les plus fréquentées du village.
- Finaliser la transition en led des installations d'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal.
- Compléter l'équipement des sites «sensibles» et stratégiques en vidéoprotection.
- Poursuivre l'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires et périscolaires.
- Entamer les études préalables à la reconversion de l'ancienne école des garçons et de ses abords.
- Prévoir la végétalisation des cours de nos écoles sur la base des propositions des élèves et des enseignants.



Finances, fiscalité et gestion administrative et intercommunalité.

- Maintenir une progression modérée de la fiscalité.
- Poursuivre le désendettement de la commune.
- Eviter, autant que possible, le recours à l'emprunt.
- Travailler en étroite collaboration avec nos agents municipaux, administratifs, périscolaires et techniques afin de garantir un service public efficace et de qualité.
- Communiquer régulièrement sur nos réalisations.
- Veiller à la préservation des intérêts de la commune et de nos concitoyens dans les débats intercommunaux, notamment lors de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).



Urbanisme, cadre de vie et développement durable.

- Programmer l'aménagement du site de l'ancien Crédit Mutuel, acquis par la Commune.
- En collaboration avec NSC (propriétaire), élaborer le projet d'aménagement de la friche «Tôlerie» et du prolongement du quartier de la rue Leyat.
- Maintenir les aides communales aux particuliers pour l'acquisition de vélos électriques et pour les installations photovoltaïques.
- Continuer à créer et à préserver les espaces naturels et reconstruire les murs du vignoble.
- Poursuivre l'entretien des espaces verts en zéro «phyto».
- Adapter progressivement les boisements de notre forêt en favorisant les essences d'arbres les mieux adaptées au changement climatique.



Solidarité, vie sociale, associations, aînés et jeunesse.

- Continuer à soutenir activement les associations, les bénévoles et leurs manifestations qui font la convivialité de notre commune (fêtes des voisins, marché aux fleurs, Petit Montmartre, carnaval, apéro Buhl, marché de l'Avent, nuit du handicap, journée citoyenne, etc...)
- Intégrer pleinement la prise en compte des personnes en situation de handicap dans l'ensemble des actions et projets communaux.
- Soutenir les animations scolaires et le bilinguisme.
- Poursuivre le soutien à nos aînés en favorisant leurs requêtes de santé et administratives.
- Continuer les démarches en vue de favoriser l'installation de professionnels de santé sur la commune.
- Accompagner et valoriser le Conseil municipal des jeunes.
- Prévenir les incivilités en encourageant les actions citoyennes.
- Faire vivre et renforcer le jumelage, dans un esprit d'échanges culturels et de transmission intergénérationnelle.

